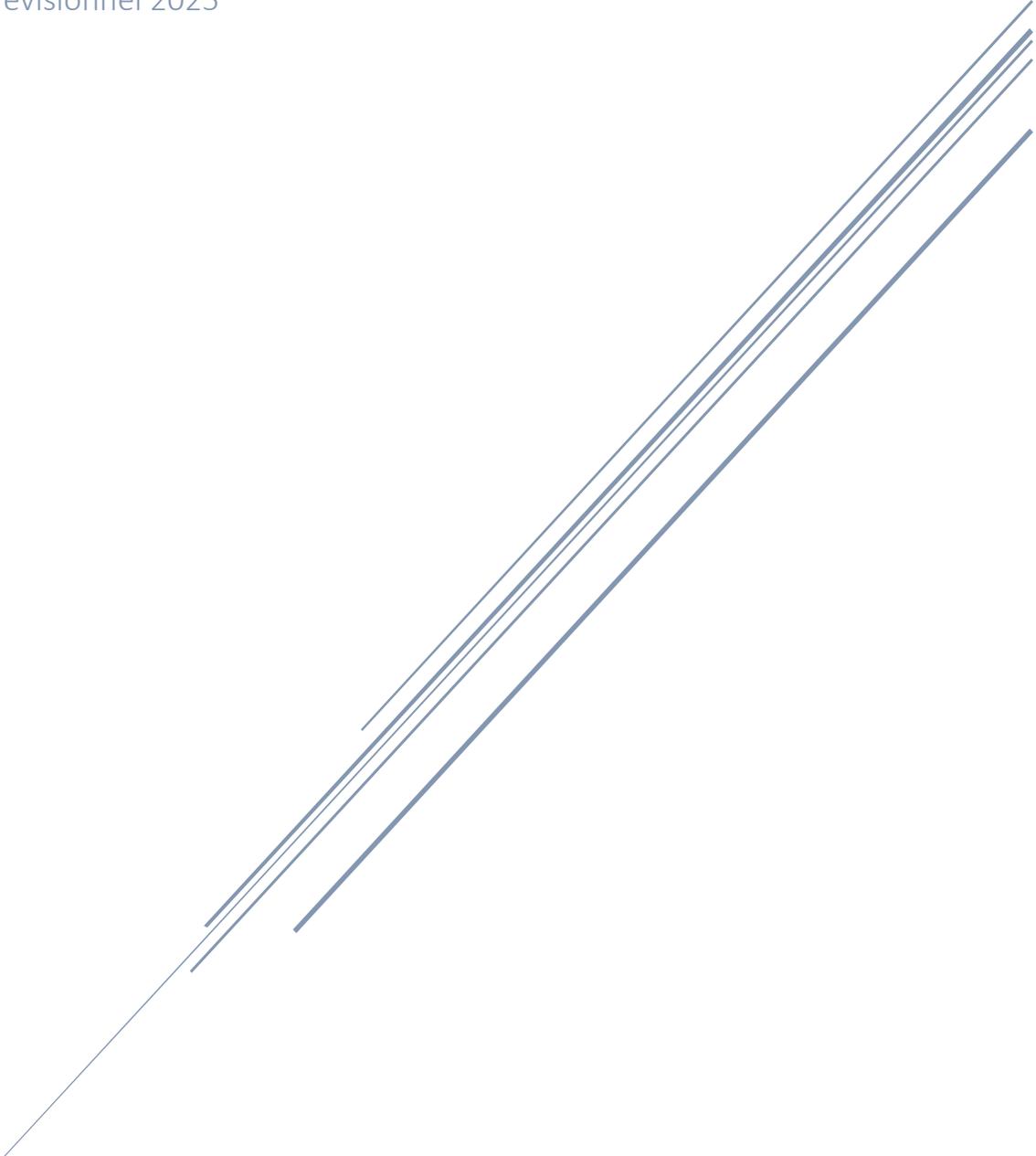


Assemblée Générale du 05/06/2025

- ✓ Bilan Financier 2024
- ✓ Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- ✓ Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- ✓ Budget Prévisionnel 2025



Association Atmosphères 53

BUDGET DÉPENSES - 4%**Par Rapport à 2023****451 519,49 €****Classe 60 – Achats : 51 525,98 € (11%) →14% en 2023**

- Places de cinéma – Billetterie
- Prestations de services
- Fournitures et fluides

Part de billetterie **+9%**Baisse de la part de prestations services **-35%**Baisse de la part fluides et fournitures **-19%****Classe 61 – Services Extérieurs : 43 574,56 € (10%) →9% en 2023**

- Locations et Droits de films
- Assurances – Entretiens et réparations
- Documentations et abonnements logiciels

Droits des films en hausse de **+10%**Entretiens et Réparations en baisse de **-43%****Classe 62 – Autres Services Extérieurs : 88 089,55 € (20%) →21% en 2023**

- Honoraires
- Communication
- Déplacements & Hébergements
- Transports
- Téléphone – Affranchissements

Honoraires et rémunérations intermédiaires **+18%**Communication en baisse de **-27%**Les déplacements, repas et Hébergements **-25%**Hausse de frais de transports scolaires **+131%****Classe 64 – Charges de Personnel : 258 772,06 € (57%) →52% en 2023**

- Charges de Personnel

Une hausse de **+5%****Classe 65 – Autres Charges de Gestion 4 469,61 € (1%) →2% en 2023**

- Droits d'auteurs et Autres charges

Baisse de **-50%****Classe 68 – Dot. Aux Amort. et Provisions 4 322,49 € (1%) →1% en 2023**

- Dotations aux Amortissements

BILAN FINANCIER ET COMPARATIF DÉPENSES 2023 - 2024

Assemblée Générale du 05 juin 2025

DÉPENSES	2024	2023	(%)
Billetterie - Entrées Cinéma (CAC, CAV, Reflets,...)	19 191,50	17 543,00	9%
Comptes 602 - Billetterie - Entrées cinéma	19 191,50	17 543,00	9%
Prestations de services	26 364,75	40 661,33	-35%
Comptes 604 - Prestations de services	26 364,75	40 661,33	-35%
EDF - Carburant - Fournitures administratives, ...	5 969,73	7 371,83	-19%
Comptes 606 - Fournitures consommables	5 969,73	7 371,83	-19%
Droits films Reflets	7 722,46	7 215,12	7%
Droits films Tous publics	14 198,92	12 782,23	11%
Comptes 613 - Droits films (Reflets – Tous Publics)	21 921,38	19 997,35	10%
Locations (Immo, Véhicule, Copieur, Divers)	11 422,75	11 690,65	-2%
Comptes 61 - Locations (Diverses, Immobilière, Véhicule, Copieur)	11 422,75	11 690,65	-2%
Entretien, Réparations et Maintenance	2 736,85	4 792,84	-43%
Comptes 615 - Entretien, Réparations et Maintenance	2 736,85	4 792,84	-43%
Assurances	4 717,69	4 515,46	4%
Comptes 616 - Assurances	4 717,69	4 515,46	4%
Documentation, Abonnements Logiciels, Service Internet	2 775,89	2 787,02	0%
Comptes 618 - Documentations, Abonnements logiciels...	2 775,89	2 787,02	0%
Honoraires (CAC, Social, Intervenants) - Formations	15 017,94	12 745,02	18%
Comptes 62 - Honoraires (Intervenants, Co. aux Comptes, Autres)	15 017,94	12 745,02	18%
Communication (Reflets et Autres)	13 058,77	18 002,00	-27%
Comptes 623 - Communication	13 058,77	18 002,00	-27%
Déplacements Invités et Intervenants	7 362,44	12 437,99	-41%
Déplacements Salariés, Bénévoles, Autres	4 258,38	4 397,42	-3%
Repas Hébergements	16 672,96	21 725,16	-23%
Réceptions, Cadeaux	3 512,88	4 100,64	-14%
Comptes 625 - Déplacements, Repas, Hébergements, Réception	31 806,66	42 661,21	-25%
Transports (Copies, Divers, Autres Sorties)	220,59	660,01	-67%
Transports Collège au Cinéma	17 371,52	17 544,01	-1%
Transports scolaires - ciné enfant	4 139,76	1 784,74	132%
Comptes 625 - Transports (Scolaires, Divers, Sorties culturelles)	21 731,87	19 988,76	9%
Affranchissements, Téléphonie, Cotisations, Autres	7 239,55	8 122,93	-11%
Comptes 626 - Frais divers - Fonctionnement	7 239,55	8 122,93	-11%
Salaires, Charges et Indemnités	258 772,06	245 413,39	5%
Comptes 64 - Personnel - Salaires et Charges	258 772,06	245 413,39	5%
Droits d'Auteurs, Intervenants	4 469,61	8 913,76	-50%
Comptes 64-65 - Personnel extérieurs, Intervenants, Droits d'Auteurs	4 469,61	8 913,76	-50%
Dotations aux amortissements et provisions	4 322,49	5 179,30	-17%
Comptes 68 - Dotations aux Amortissements et Provisions	4 322,49	5 179,30	-17%
TOTAL DÉPENSES	451 519,49 €	470 385,85 €	-4%

BUDGET RECETTES +3%**Par Rapport à 2023****457 384,36 €****Classe 70 – Ventes et Prestations : 101 987,33 € (22%) →26% en 2023**

- Prestations et Animations
- Participations
- Mise à disposition de personnel

Hausse des recettes de prestations, animations, cinéma plein-air **+4%**Baisse des participations et changement des comptes **-30%****Classe 74 – Subventions : 336 900,00 € (74%) →71% en 2023**

- Subventions

Subventions en hausse de **+3%****Classe 75 – Cotisations (Adhésions) - Mécénat: 9 226,00 € (2%) →1% en 2023**

- Cotisations (Adhésions)
- Dons et Mécénat

Baisse de la part des adhésions de **-32%**

Le Mécénat stable comme 2023

Classe 76-78 – Autres Produits Financiers et Reprise : 1 471,62 € (0,0%) →0,4% en 2023

- Intérêts des comptes
- Reprise des provisions

Classe 79 – Transferts de Charges : 7 799,41 € (1%) →1% en 2023

- Aides Emplois
- Remboursements Divers

Hausse de **+78%****Résultat de l'exercice + 5 864,87 €**

BILAN FINANCIER ET COMPARATIF RECETTES 2023 - 2024

Assemblée Générale du 05 juin 2025

RECETTES	2024	2023	(%)
Prestations, Animations, Ateliers, Plein-Air,...	65161,90	62878,00	4%
Compte 706 - PRESTATIONS	65161,90	62878,00	4%
Participations	7675,05	21274,81	-64%
Mise a dispos. Personnel	29150,38	31450,71	-7%
Comptes 708 - PARTICIPATIONS ET MISE A DISPOSITION	36825,43	52725,52	-30%
CNC - DRAC Pays de Loire	49800,00	44700,00	11%
Région Pays de Loire Reflets et Résidence	27900,00	20900,00	33%
Dpéartement de la Mayenne	182500,00	174500,00	5%
Mayenne Communauté	30000,00	30000,00	0%
Ville de Laval	25000,00	25000,00	0%
C.C. du Pays de Château-Gontier-sur-Mayenne	11900,00	11900,00	0%
Autres Collectivités	6800,00	6800,00	0%
Autres Subventions (Ville de Laval , Barreau de Laval)	3000,00	3000,00	0%
Comptes 74 - SUBVENTIONS	336900,00	316800,00	6%
Dons - Mécénat	1500,00	1560,00	-4%
Comptes 754 - DON - MÉCÉNAT	1500,00	1560,00	-4%
Cotisations avec ou sans contrepartie (Adhésions et Scolaires)	7276,00	3060,00	138%
Adhésions Réseau de Salles	450,00	550,00	-18%
Comptes 756 - COTISATIONS (Adhésions)	7726,00	3610,00	114%
Recettes diverses, Intérêts des comptes,...	1471,62	1911,74	-23%
Comptes 768 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1471,62	1911,74	-23%
Aide Emploi - Service Civique - Divers	7799,41	4372,97	78%
Comptes 79 - AIDE EMPLOI - SERVICE CIVIQUE - DIVERS	7799,41	4372,97	78%
TOTAL RECETTES	457 384,36 €	443 858,23 €	3%

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 754,76	2 754,76		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	47 984,31	41 739,09	6 245,22	7 599,55
	Autres immobilisations corporelles	25 003,62	21 177,75	3 825,87	6 242,03
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées	1 030,00		1 030,00	1 030,00	
Autres titres immobilisés	160,00		160,00	60,00	
Prêts					
Autres				162,00	
	TOTAL (I)	76 932,69	65 671,60	11 261,09	15 093,58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours				
	Créances				
	Créances clt., adhr., usagers et cpt. rattachés	37 982,73		37 982,73	35 561,71
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	12 132,15		12 132,15	16 590,39
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	72 083,99		72 083,99	45 658,83	
Charges constatées d'avance	7 207,43		7 207,43	7 376,12	
	TOTAL (II)	129 406,30		129 406,30	105 187,05
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	206 338,99	65 671,60	140 667,39	120 280,63

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	66 403,05	92 930,67
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	5 864,87	-26 527,62	
Situation nette (sous total)	72 267,92	66 403,05	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	72 267,92	66 403,05
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25 587,19	21 404,44
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	38 812,28	28 473,14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	4 000,00	4 000,00	
	TOTAL (IV)	68 399,47	53 877,58
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		140 667,39	120 280,63

État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	Cotisations	7 276,00	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	101 987,33	115 603,52
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	336 900,00	316 800,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		60,00
	Mécénats	1 500,00	1 500,00
	Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 799,41	5 452,97	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	450,02	3 610,00	
TOTAL (I)	455 912,76	443 026,49	
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 471,60	831,74
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL (II)	1 471,60	831,74	
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		457 384,36	443 858,23
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		0,00	26 527,62
TOTAL GENERAL		457 384,36	470 385,85

État préparatoire au Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	19 191,50	17 543,00
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	163 998,59	192 434,66
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 927,76	2 904,60
	Salaires et traitements	201 384,49	188 589,57
	Charges sociales	55 530,34	55 869,46
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 322,49	5 179,30
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	3 164,32	7 865,26
	TOTAL (I)	451 519,49	470 385,85
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	451 519,49	470 385,85
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 864,87	0,00
	TOTAL GENERAL	457 384,36	470 385,85

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Ressources	Contribution volontaires en nature		
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
Total des ressources		0,00	0,00
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
Total des emplois		0,00	0,00

Mouvement de Personnel en 2024

- Elise Cocandeau : Retour à 80% en mai
- Zoé Prigent : Congés de maternité en juin puis retour à 50% en novembre
- Service Civique : 1^{er} semestre 2024, Louis Onillon et Guillaume Bernard.
- Louis Onillon : CDD à partir de juin à 100% jusqu'à fin août puis à 50% de septembre jusqu'au 3 janvier 2025

Acquisitions en 2024

- RAS



www.altoneo.com



Être bien entouré, ça change tout !

AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES

ALTONEO AUDIT

15 rue des Bordagers Changé - CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9

Tél. 02 43 53 81 61

Capital de 260 665 € - 499 885 333 RCS LAVAL

N° TVA intracommunautaire : FR 24 499 885 333

ATMOSPHERES 53

Association Loi 1901

12 Rue Guimond des Riveries

53100 MAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

ATMOSPHERES 53
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de l'association ATMOSPHERES 53,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATMOSPHERES 53 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Être bien entouré, ça change tout !

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à :

- vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- vérifier la comptabilisation des subventions reçues au titre de l'exercice,
- nous assurer que les subventions affectées étaient utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des tiers financeurs,
- nous assurer de la correcte séparation des exercices
- Vérifier la correcte comptabilisation des immobilisations et dotations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports relatifs à la gestion et à la situation morale et financière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Être bien entouré, ça change tout !

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 3 juin 2025

Le Commissaire aux comptes,

ALTONEO AUDIT

DocuSigned by:

Olivier BOISNARD

D2090F83F8094F4...

Olivier BOISNARD

Associé



www.altoneo.com



Être bien entouré, ça change tout !

AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES

ALTONEO AUDIT

15 rue des Bordagers Changé - CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9

Tél. 02 43 53 81 61

Capital de 260 665 € - 499 885 333 RCS LAVAL

N° TVA intracommunautaire : FR 24 499 885 333

ATMOSPHERES 53

Association Loi 1901

12 Rue Guimond des Riveries

53100 MAYENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2024

ATMOSPHERES 53

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de l'Association ATMOSPHERES 53,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons d'avoir été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1) RELATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

Administrateurs concernés : Madame Magali D'ARGENTRE, Monsieur Gérard DUJARRIER, Monsieur Benoît LION.



Être bien entouré, ça change tout !

Objet : Subvention allouée par le Conseil Départemental de la Mayenne

La subvention allouée par le Département de la Mayenne, au titre de l'exercice, s'élève à 182 500 euros :

- 49 000 euros sur l'exercice, pour l'organisation du Festival « Les Reflets » ;
- 83 000 euros sur l'exercice, pour la mise en œuvre enrichie du dispositif « Collège au Cinéma » ;
- 15 000 euros sur l'exercice, pour l'animation du réseau des salles ;
- 5 000 euros sur l'exercice, pour la résidence cinématographique ;
- 28 000 euros pour des actions au sein du Département (la sensibilisation au cinéma du public dans toute sa diversité ; la mise en réseau des salles rurales du Département, la diffusion, dans les salles de cinéma de la Mayenne, des œuvres cinématographiques et audiovisuelles subventionnées par le Conseil Départemental ; la bonne articulation de son projet avec le schéma culturel départemental ; le rayonnement de ses actions et la visibilité du partenariat avec le Département ; la valorisation des projets de création cinématographique et audiovisuelle menés sur le Département).
- 2 500 euros sur l'exercice, pour des actions de communication portées par le Festival « Les Reflets ».

2) RELATION AVEC LA VILLE DE LAVAL

Administrateur concerné : Monsieur Bruno FLECHARD.

Objet : Convention d'objectifs et de moyens

Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Laval et l'association ATMOSPHÈRES 53.

Au titre de l'exercice 2024, une subvention de 25 000 euros a été attribuée à l'association ATMOSPHÈRES 53 pour son fonctionnement.

3) RELATION AVEC MAYENNE COMMUNAUTÉ

Administrateur concerné : Monsieur Tony BONNET.

Objet : Subvention allouée par Mayenne Communauté

Le montant de la subvention allouée par Mayenne Communauté, au titre de l'exercice, s'élève à 30 000 euros.



Être bien entouré, ça change tout !

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

RELATION AVEC LA SASU CINETHIQUE

Administratrice concernée : Madame Laurence COLINEAUX-MARSAC.

Objet : Convention de mise à disposition de personnel

Une convention de mise à disposition de personnel a été signée le 1er novembre 2016, entre la société CINETHIQUE et l'association ATMOSPHERES 53.

L'association ATMOSPHERES 53 refacture au coût réel, à la société CINETHIQUE, la mise à disposition des salariés.

Sur l'exercice 2024, le produit se référant à celle-ci s'élève à 29 150 euros.

Laval, le 3 juin 2025

Le Commissaire aux comptes,

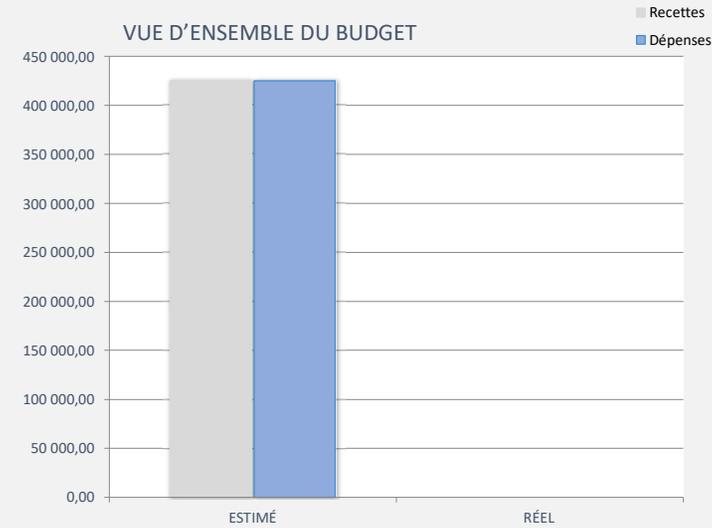
ALTONEO AUDIT

DocuSigned by:

D2090F83F8094F4...

Olivier BOISNARD
Associé

TOTAUX DU BUDGET	ESTIMÉ	RÉEL	DIFFÉRENCE
Recettes	425 000,00	0,00	(425 000,00)
Dépenses	425 000,00	0,00	425 000,00
Solde (recettes moins dépenses)	0,00	0,00	(0,00)



	PRÉVISION
Subventions	306 000,00 €
ÉTAT - FDVA	5 000,00 €
CNC - DRAC Pays de la Loire	47 300,00 €
Département de la Mayenne	172 000,00 €
Ville de Laval	25 000,00 €
Mayenne Communauté	30 000,00 €
CC Pays de Château-Gontier	11 900,00 €
Autres Collectivités (Ernée - Gorron - Coëvrons)	11 800,00 €
Autres Subventions (Villde de Laval - Barreau de Laval)	3 000,00 €

RECETTES	ESTIMÉ	RÉEL	DIFFÉRENCE
Subventions	306 000,00		(306 000,00)
Recettes Propres (Participations, Billetterie, Animations, ...)	73 000,00		-73 000,00
Autres Recettes (Aide emploi, MAD Cinématique, Adhésions,...)	43 000,00		-43 000,00
Partenariat privé (Mécénat et sponsoring, Abondan frais B)	3 000,00		-3 000,00
			0,00
Total	425 000,00	0,00	(425 000,00)

DÉPENSES PERSONNEL	ESTIMÉ	RÉEL	DIFFÉRENCE
Salaires, Primes, ...	190 000,00		(190 000,00)
Charges Sociales	55 000,00		55 000,00
Autres charges	4 000,00		4 000,00
Personnel total	249 000,00	0,00	249 000,00

DÉPENSES	ESTIMÉ	RÉEL	DIFFÉRENCE
Places cinéma (CAV, Reflets, Tous PUB, C.A.C)	18 000,00		18 000,00
Prestations de services (Ateliers, Formations, Interventions,...)	24 000,00		(24 000,00)
Fluides, Carburant	5 000,00		5 000,00
Fournitures Administratives, Petites fournitures	2 900,00		2 900,00
Charges Locatives	3 000,00		(3 000,00)
Location Copieur, Machine à affranchir	5 000,00		(5 000,00)
Droits de films	18 000,00		(18 000,00)
Locations diverses	3 000,00		3 000,00
Entretien, Réparations, Maintenance	3 000,00		3 000,00
Assurances, Multirisque	5 000,00		5 000,00
Documentations Générales et techniques	3 000,00		(3 000,00)
Honoraires Commissaire aux Comptes	4 500,00		4 500,00
Honoraires , salaires Intervenants extérieurs	7 500,00		7 500,00
Communication, Publications	15 000,00		(15 000,00)
Déplacements, Repas, Hébergements, Réception	23 500,00		(23 500,00)
Transports copies, Divers	500,00		(500,00)
Transports Scolaires (C.A.C, Ciné-enfants)	20 000,00		(20 000,00)
Transports Sorties Culturelles, Accréditations	1 000,00		(1 000,00)
Affranchissements, Téléphonie, Internet	4 500,00		(4 500,00)
Charges financières	600,00		(600,00)
Cotisations diverses, AFCAE, ACID, ACOR, CNEA, ...	1 500,00		(1 500,00)
Impôts, Taxes et Droits d'auteurs	3 500,00		(3 500,00)
Dotations aux Amortissements	4 000,00		4 000,00
Total	176 000,00	0,00	176 000,00

CONTACT

ATMOSPHERES 53
12 rue Guimond-des-Riveries
53100 Mayenne
02 43 04 20 46
contact@atmospheres53.org

WWW.ATMOSPHERES53.ORG



ATMOSPHERES 53
LE CINÉMA EN MAYENNE